

SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

Par I.M'B.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'EXCEL A DÉCHAÎNÉ LES PASSIONS

Les rideaux sont retombés sur la compétition baptisée le Microsoft Excel World Championship qui accueille les meilleurs mondiaux sur le logiciel bureautique. L'idée est de rompre avec la réputation d'Excel, outil terne et ennuyeux. Les joueurs, très doués, rendent la discipline particulièrement cool, et le public présent en nombre apprécie leurs performances, sous les applaudissements de la foule. De manière concrète, les compétiteurs s'affrontent sur la modélisation financière via des règles très précises. Cette année 2023, Yakub Pomykalski s'est fait connaître pour avoir programmé un tableur Excel qui imite le jeu Tetris à la perfection.

L'IMPACT INATTENDU DE L'IA SUR LE SECTEUR BANCAIRE

Comme n'importe quel domaine, l'IA a précipité l'innovation dans le secteur bancaire. Celui-ci se retrouve désormais à un carrefour, imposé par la prédominance de l'IA générative. Dans les prévisions 2024 du cabinet Forrester, l'adoption de cette technologie n'est pas sans risques, surtout d'un point de vue de la sécurité des données et de conformité réglementaire.

L'IA GÉNÉRATIVE : UN CASSE-TÊTE POUR LES BANQUES

Les prédictions du cabinet sont plutôt inquiétantes : elles font état d'au moins 10 banques dans le monde qui auront des ennuis judiciaires suite à des failles gigantesques de leurs systèmes imputables à l'utilisation de l'IA. Des failles qui entraîneraient potentiellement des violations de certaines réglementations, notamment le Règlement général sur la protection des données, plus connu sous le nom de RGPD. Si ces infractions ont lieu, c'est qu'elles seraient provoquées par une utilisation encore expérimentale de l'IA dans plusieurs domaines.

LE BUZZ DE LA SEMAINE

La SEEG devient-elle une gêne pour le CTRI ?

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

DEPUIS jeudi dernier, c'est l'image qui choque la Toile. On y voit sept syndicalistes de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (dont une femme) sortir des locaux du B2, la tête complètement rasée. La raison ? Certains avancent qu'ils auraient tenu des propos malencontreux contre le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema. D'autres affirment qu'ils auraient séquestré des responsables administratifs de la SEEG.

Dans l'ensemble, les condamnations ont été unanimes : c'est une grave atteinte à l'honneur de ces personnes. Comme Francis : "Il s'agit ici des syndicats qui se battent pour les droits du travailleur, c'est leur droit de revendiquer leur dû. Sur quelle base on rase la tête à des pères et mères de famille ? Quel article permet cela ? S'ils ont enfreint des règles, qu'ils passent devant la justice. C'est aussi simple que ça. On a bien une justice au



Photo: Scott Naokila

Les syndicats de la SEEG se sont retrouvés dans l'œil du cyclone.

Gabon ou pas ? Respectons le droit des personnes, ne justifiez pas de tels actes".

En lisant de nombreux messages et commentaires, il apparaît évident que deux univers s'affrontent. Il y a celui du militaire dans lequel le récalcitrant est envoyé au mitard, rasé ou subit des brimades (il a ses partisans). À l'opposé, on trouve l'univers de l'opinion publique au sein duquel on peut ne pas être d'accord et en même temps

respecter l'intégrité physique de son adversaire. Et de cette confrontation qui a débouché sur des syndicalistes au crâne rasé, il y a des conséquences auxquelles n'ont pas pensé ceux qui ont fait preuve de zèle. La première est que c'est presque un coup politique donné au Comité pour la Transition et la restauration des institutions (CTRI) et au président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema. "On rigole, mais il faudrait vraiment

savoir ce qu'on veut pour notre pays. Le Gabon doit être un pays de droit.

De l'autre côté, les internautes ne comprennent pas pourquoi les nouvelles autorités n'ont pas fait preuve de mansuétude envers les syndicalistes de la SEEG comme elles l'ont fait envers les anciens dignitaires. Coupables, aux yeux d'une grande partie de la population, de crimes plus graves.

Humeurs

TÉLÉVISION : UN DROIT FONDAMENTAL MENACÉ PAR L'ABUS DE POUVOIR

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

AU cœur des échanges entre la ministre de la Communication, Laurence Ndong, et les acteurs de l'internet et de la télévision, notamment IPTV, se trouve une réalité qui touche chaque foyer : le droit fondamental à l'accès à l'information et à la culture, à travers leur téléviseur. L'ombre du piratage numérique plane, suscitant des débats intenses quant à l'équité et à la juste rémunération des contenus diffusés. IPTV paie-t-il ou pas les droits de diffusion des chaînes télévisées ? Canal + source d'argent à travers la RAC, oui... mais. Mais au-delà de ces enjeux d'argent frais reversé par Canal + une préoccupation majeure émerge : la télévision publique, bien plus qu'un divertissement, est devenue pour certains un privilège soumis à l'abonnement.

Canal + tout comme d'autres opérateurs, semble avoir institué une politique de restriction cruelle. Un foyer qui, pour des raisons financières, ne peut renouveler son abonnement se voit non seulement privé de divertissement, mais également amputé de son lien essentiel avec l'information.

À la privation des chaînes publiques, s'ajoute un autre casse tête, la difficulté de la connexion wifi Canal box qui suscite l'insatisfaction, surtout le suivi des réclamations des clients sur le terrain et au niveau de leurs services administratifs. Tout porte à croire que la qualité des services ne correspond pas à la propagande marketing faite autour de ce produit dit Canal box wifi.

Cette stratégie, qualifiée d'abus de position dominante, aboutit à une forme de "prise d'otage audiovisuelle" dont le but ne serait que se faire du chiffre.



Photo: Jocelyne Abila

Un écran noir, symbole d'une déconnexion forcée, s'affiche comme une punition pour ceux qui ne peuvent pas renouveler leur abonnement.

Pourtant, derrière chaque écran éteint se cache une voix qui réclame son droit à l'information. Des ménages qui, par le biais d'autres taxes et impôts, contribuent déjà au fonctionnement des médias publics, se retrouvent injustement ostracisés. La télévision publique tout comme internet, en ces temps de CTRI, sont bien plus qu'un divertissement, ils

incarnent de nos jours un pilier de la société, un vecteur de lien social et de transmission de connaissances.

Il est temps que chacun puisse jouir de ce droit fondamental sans que sa situation financière soit un frein à cette liberté. Sinon, les populations adoptent des solutions moins chères. La télévision ne devrait pas être une monnaie d'échange ou une arme de pression économique. Elle doit rester accessible à tous, offrant ainsi à chaque foyer la possibilité de s'informer et de se divertir, indépendamment de son statut